

Fiche Santé

Réservé à la FELLN :

Animateur :

Groupe :

4-5 ans

6-10 ans

COORDONNEES DE L'ENFANT :

Nom :

Prénom :

Sexe : F M

Age de l'enfant :

Adresse et code postal :

.....

.....

GSM :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant :

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité ? (ex : problème cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, affections cutanées, handicap moteur ou mental, ...)

Indiquer la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir

.....

.....

.....

Intervention chirurgicale :

Vaccination : Tétanos Oui Non Date du dernier rappel :

Votre enfant a-t'il des allergies ? Oui Non

Substances :

Aliments :

Médicaments :

Poids de l'enfant :

Recommandations particulières des

parents :

.....

Nous accueillons tous les enfants avec plaisir, cependant si votre enfant présente des *besoins spécifiques*, merci de nous contacter par mail (info@ferme-equestre.be) afin que nous ayons toutes les informations pour l'accueillir de la manière la plus adéquate possible.

EN CAS d'URGENCE

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

La remarque suivante, **importante**, concernant l'usage des médicaments

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient : Paracétamol, désinfectant, pommade réparatrice en cas de brûlure solaire et calmante en cas de piqûre d'insecte.

La **mention** suivante : « Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le stage de mon enfant par le responsable de l'accueil ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de mon enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale ». En cas d'urgence, les parents/tuteurs seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et que l'urgence le requiert l'intervention se fera sans leur consentement.

Date et signature